

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 392

Artikel: Annexe de la première page : le calcul de la droite
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018512>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tallés en pratique, ou sont déjà entrés dans les facultés; le nombre des médecins de l'an 2000 peut être estimé par projection (il dépendra des taux d'accès à l'Université et des taux de passage entre les divers examens).

Dans une dizaine d'années, il y a lieu d'estimer, avec une marge d'erreur faible, que l'on dénomblera environ 18 000 médecins en activité, assistants et praticiens, y compris les employés. Soit environ un médecin pour 360 habitants! C'est une densité nettement plus élevée en tout cas que celle qui a souvent été citée, de un pour 450-500 (qui n'est pas une recommandation du Conseil de l'Europe, contrairement à ce qui a été souvent entendu).

Et en l'an 2000? Si l'on voulait en rester à cette proportion de un médecin pour 360 habitants (1988), il y aurait lieu, et cela dès 1977, de pratiquer des coupes sombres dans le nombre des candidats médecins. Avec environ 100 000 premières propédeutiques réussies par an, comme autour de 1970, on atteindrait le total impressionnant d'environ 25 000 médecins, soit approximativement un médecin pour 270 habitants à la fin du siècle.

On peut donc affirmer que l'accélération du nombre des médecins en 1970-1975 et 1985-1980 est préoccupante, même pas eu égard à l'accroissement intrinsèque de la densité médicale, mais principalement pour les raisons suivantes:

- La rapidité du passage du simple au double, en fait de densité médicale, est telle qu'il y a un risque de perte de maîtrise face à l'accélération du processus qui entraînera des déséquilibres et des maladaptations.

- Des problèmes de formation découlent inévitablement de cette croissance accélérée des effectifs: des modifications des rapports entre les effectifs des médecins praticiens, des assistants, des étudiants et du personnel infirmier sont à prévoir.

- Les relations avec l'ensemble des formations universitaires et les autres personnels de santé devront être repensées; s'ensuivront à n'en pas

douter des changements quant aux rôles, aux statuts et aux rémunérations.

Sans une mise au point préalable, des incidences financières abruptes peuvent résulter d'une telle évolution, si on ne veille pas à se préparer dès aujourd'hui, à l'exercice d'une médecine pour les années 1985 et 2000, une médecine qui sera fort différente de celle pratiquée en 1970.

Il est urgent de définir une ligne directrice, de rechercher un « consensus » en vue d'organiser la formation, la distribution médicale et les modalités de dispensation des soins. C'est d'une doctrine de transition dont nous avons besoin, subordonnée clairement à une vision prospective.

(à suivre)

ANNEXE DE LA PREMIERE PAGE

Le calcul de la droite

Veut-on un exemple de la façon dont la droite (voir p. 1) helvétique fonde son chantage à propos des finances fédérales et de la prochaine votation à ce sujet? Voyez par exemple l'un des derniers bulletins de la Société pour le développement de l'économie suisse (11 janvier 1977)! Commentaire d'actualité intitulé « Pour une gestion économe des finances fédérales ». Rappel: la constitution, juste après le vote final des Chambres sur le nouveau régime des finances et de la fiscalité fédérales, d'un « comité d'action pour une gestion économe des finances fédérales » qui entend agir « en faveur d'une politique financière économe adaptée aux circonstances » et s'opposer « à des mesures budgétaires qui n'envisageraient que des majorations de recettes ».

Les pions sont sèchement poussés; et la manœuvre doit acculer le Conseil fédéral à introduire la TVA sans que soit garantie la poursuite d'une politique sociale digne de ce nom.

Préambule: « Le critère décisif qui permettra de juger si le Conseil fédéral est réellement résolu à mener une politique d'économies efficace et par

conséquent à procéder à un assainissement véritable des finances fédérales sera le plan financier qui décide l'évolution d'ici 1980 et qui, selon la décision du Parlement, est en voie de remaniement ».

Le prix à payer pour le soutien de la droite aux projets du gouvernement: « Ce remaniement ne doit pas porter seulement sur des économies ponctuelles et limitées comme celles qui ont été opérées dans le budget 1977; il doit traduire une nette volonté d'abandonner la politique par trop expansive qui a été suivie jusqu'ici en matière de dépenses. Ce changement d'orientation à donner à la politique des dépenses publiques s'impose en raison du revirement subi par l'évolution économique et de ses conséquences négatives sur les recettes fiscales ».

Sinon, c'est l'impasse budgétaire, froidement annoncée et envisagée: « Les milieux qui appuient le comité « pour une gestion économe des finances fédérales » ne pourront se rallier au « paquet fiscal » que dans la mesure où le plan financier tiendra compte de cette analyse et reflètera de façon convaincante un infléchissement correspondant de la politique des dépenses ».

Le guide bleu-bleu

Un nouveau « Guide bleu » de la Suisse vient de sortir (1977). Agréable, bien documenté, utile. Les auteurs se sont renseignés à la source. C'est ainsi que les Lausannois ont lu avec plaisir cette description de leur musée cantonal.

« Avec M. René Berger comme Directeur-conservateur, le musée cantonal des beaux-arts de Lausanne, où de fréquentes manifestations sont organisées, est l'un des plus dynamiques de la Suisse; son caractère de « musée expérimental » permet aux artistes de notre temps d'exposer leurs productions les plus récentes et d'entrer en contact direct avec le public » (p. 215).

Il faut un regard bleu et étranger pour mesurer son bonheur.